

Sauvons l'Université !

<http://www.sauvonsluniversite.fr>

Newsletter n° 27 – 8 juin 2010

Mobilisation contre la réforme de la formation des enseignants : le moment juridique

Après le dépôt, conjointement avec la FCPE et SUD-Education, de six requêtes en annulation au conseil d'Etat, assorties de référé suspension, contre plusieurs textes relatifs à la réforme dite « de la masterisation de la formation des enseignants », **SLU revient aujourd'hui sur cette démarche, dans un texte de son président, Étienne Boisserie, disponible dès à présent sur le site.** Il s'agit de préciser les **fondements juridiques** de la requête mais aussi **d'expliquer le choix même de porter l'affaire devant le conseil d'État**, un choix qui s'enracine dans la mobilisation des deux dernières années contre cette réforme.

Pour lire le document contenant des explications sur ces deux points :

<http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article3833>

I. Du mouvement à la requête : une nouvelle étape de la mobilisation

II. Le recours de SLU, FCPE et SUD-Education au Conseil d'État : Éléments sur les motifs

SLU remercie tous ceux qui ont contribué depuis une semaine au financement de cette action. Ces dons couvrent environ la moitié de la somme déboursée par SLU ; c'est déjà beaucoup, mais pas encore suffisant. Le Grand Impôt de SLU court toujours : qu'on se le dise.

Sauvons l'Université !

Vous pouvez envoyer votre contribution par chèque à l'adresse suivante :
SLU - Boîte 131 - 16 rue des Frères d'Astier de la Vigerie 75013 PARIS

NOM..... PRÉNOM.....

Statut / Université :.....

Mail :

Adresse :.....

En indiquant au dos du chèque selon votre souhait :

- soit « Contribution action juridique sans adhésion à SLU »
- soit « contribution action juridique avec adhésion à SLU »

€ 20 Euros
€ 50 Euros
€ 100 Euros
€ Autre